

Décision

Générale

colonial

Décision n° 721 24 mai 1946

n° 721 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 mai 1946

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1946

Date du numéro

31 mai 1946

TEXTE INTÉGRAL

A l'issue du congé de convalescence dont il est titulaire, M. Stéfani, contrôleur principal du cadre des P. T. T. de Madagascar, en service détaché en Côte française des Somalis, sera remis à la disposition du gouverneur général de Madagascar.